



Le comité interprofessionnel des vins à indication géographique protégée du Val de Loire fusionnera avec <u>INTERLOIRE</u> / **T**: 02.47.60.55.00 en 2017. L'accord a été signé entre les deux structure. Il a pour but de répondre aux enjeux commerciaux, techniques et stratégiques des vins du Val de Loire et le lancement d'un portail web commun pour le suivi individuel des déclarations de récolte. Le CIVDL compte 720 opérateurs qui commercialisent des Vins IGP Val de Loire, Côtes de la Charité et Coteaux de Tannay, soit une superficie de 4.200 ha et 184.000 hectolitres. InterLoire rassemble 2.800 vignerons.